



La rage Rabies

Qu'est-ce que la rage?

La rage est une maladie très grave et habituellement mortelle causée par l'un des nombreux virus de la rage. Ce virus infecte le cerveau et le système nerveux des mammifères. Si la maladie n'est pas prévenue au moyen de vaccins injectés peu après l'exposition, elle est fatale pour l'être humain.

Les symptômes de la maladie comprennent des maux de tête, de la fièvre, une difficulté grandissante à avaler, une salivation excessive, des spasmes musculaires ou de la faiblesse musculaire et un comportement étrange. La majorité des personnes atteintes de la maladie de la rage en meurent.

Tous les mammifères peuvent être infectés par le virus. En C.-B., seule la chauve-souris est porteuse du virus de la rage. Les autres animaux sont rarement infectés. Dans d'autres régions du Canada et de l'Amérique du Nord, les seules autres espèces porteuses sont les ratons laveurs, les mouffettes, les renards et les coyotes. En général, les chiens non vaccinés sont l'animal porteur du virus le plus répandu.

Quels sont les symptômes de la rage chez les animaux?

Les animaux atteints de la rage agissent souvent de manière très étrange. Les deux types de comportements manifestés par les animaux atteints sont « la fureur » et « l'hébètement ». Le premier type provoque l'agressivité de certains animaux, alors que l'autre forme rend les animaux malades et léthargiques.

Les symptômes de la rage chez les animaux comprennent la paralysie, particulièrement de l'arrière-train, des membres et des muscles de la gorge.

Les chauve-souris ne sortent habituellement que la nuit. Celles qui sont infectées peuvent être observées durant la journée. Elles peuvent avoir seulement l'air faible et perdre leur capacité de voler.

Que devrais-je faire si j'ai été exposé à la rage?

Si vous êtes mordu ou griffé par un animal qui pourrait être atteint de la rage ou semble malade et se comporte de façon étrange, vous devriez faire ce qui suit :

1. Nettoyez la plaie à fond à l'eau tiède et au savon sous pression modérée pendant au moins cinq minutes et rincez-la ensuite à grande eau. Cela réduit considérablement le risque d'infection.
2. Consultez votre médecin ou présentez-vous à l'unité de santé publique locale immédiatement.

Il est crucial de commencer un traitement préventif de la rage dès que possible. Il faut généralement entre trois et huit semaines

avant que les symptômes de la rage se déclarent. Si vous attendez jusque là, il est habituellement trop tard pour débiter un traitement médical efficace. S'il y a la moindre chance que vous ayez été exposé au virus de la rage, communiquez avec votre unité de santé publique locale ou votre médecin. Ils seront en mesure de décider si vous avez besoin d'un traitement préventif contre la rage.

Quel est le traitement en cas d'exposition à la rage?

Le traitement préventif n'est efficace que s'il débute avant l'apparition des symptômes. Il comprend l'administration d'immunoglobuline et d'un vaccin contre la rage.

Immunoglobuline antirabique (contre la rage)

- L'immunoglobuline antirabique (RIg) contient des anticorps contre la rage provenant de dons de sang humain. On l'administre une fois, habituellement en même temps que la première dose de vaccin contre la rage. La RIg est injectée aux endroits mordus ou griffés sur votre corps et ailleurs qu'au point d'injection du vaccin.

Vaccin antirabique (contre la rage)

- Si vous n'avez jamais reçu de vaccin contre la rage, on vous injectera quatre doses dans le haut du bras. Si votre système immunitaire est affaibli, on vous injectera cinq doses. Le vaccin permet à votre système immunitaire de produire des anticorps pour combattre le virus de la rage. Les anticorps sont des protéines qui aident à combattre les infections.
- Si vous avez déjà reçu une série complète de doses de vaccin contre la rage auparavant, on vous administrera deux doses de vaccin. Cela stimulera vos anticorps à combattre la rage.

Réactions possibles après le traitement

Les réactions courantes à l'immunoglobuline antirabique peuvent comprendre de la douleur ou de la raideur au point d'injection. On peut aussi ressentir de la fièvre, des maux de tête, des malaises, des éruptions cutanées ou des frissons.

Les réactions courantes au vaccin antirabique peuvent comprendre de la douleur, de la rougeur, de l'enflure et de la démangeaison au point d'injection. On peut aussi ressentir des nausées, des maux de tête, des courbatures, de la fatigue et des étourdissements.

Signalez toute réaction grave ou inattendue à votre médecin ou infirmière en santé publique.

Qui ne devrait pas recevoir d'immunoglobuline et de vaccin contre la rage?

Toute personne ayant été exposée au virus de la rage recevra le vaccin et l'immunoglobuline antirabiques. Si vous avez déjà eu une réaction allergique pouvant être fatale aux œufs ou à des

produits à base d'œufs, parlez-en à une infirmière de la santé publique ou à un médecin.

Comment prévenir la rage?

- Faites vacciner votre chat, votre chien ou votre furet contre la rage et maintenez son immunisation à jour.
- Si votre animal de compagnie a touché ou a été touché par une chauve-souris, consultez votre unité de santé publique et un vétérinaire.
- Si vous trouvez une chauve-souris morte, n'y touchez pas. Le virus de la rage peut pénétrer dans la peau éraflée.
- Si vous êtes entré en contact physique avec une chauve-souris vivante qui peut être capturée, vous pouvez prendre les mesures suivantes :
 1. Communiquez avec un professionnel de la faune ou une entreprise d'extermination des insectes et animaux nuisibles pour la faire capturer. Votre unité de santé publique locale peut être en mesure de suggérer quelqu'un pour vous aider.
 2. Si personne n'est disponible pour capturer la chauve-souris, vous pouvez essayer de l'attraper sans y toucher, afin qu'elle soit testée pour la rage.
 - Si la chauve-souris est à l'intérieur, fermez toutes les portes et les fenêtres des alentours.
 - Mettez un chapeau, des gants de cuir, un manteau à manches longues et un pantalon.
 - Sans toucher à la chauve-souris, utilisez une boîte à chaussures, une grosse boîte de conserve vide, une casserole ou un contenant semblable pour couvrir la chauve-souris.
 - Glissez un morceau de carton sous le récipient, pour en couvrir l'ouverture.
 - Placez le contenant couvert dans un endroit frais, à l'écart du contact avec des êtres humains ou des animaux de compagnie.
 - Ne tuez pas la chauve-souris.
 - Communiquez avec l'unité de santé publique, pour avoir des instructions supplémentaires.
 - Nettoyez le contenant à l'eau bouillante.
- Si une chauve-souris se trouve dans votre foyer ou un autre espace fermé où des personnes peuvent aussi aller, n'essayez pas de la capturer.
 1. Fermez la porte et ouvrez les fenêtres, pour laisser la chauve-souris s'envoler d'elle-même. Quittez la pièce jusqu'à ce que la chauve-souris soit partie.
 2. Si cela n'est pas possible, communiquez avec un professionnel de la faune ou une entreprise d'extermination des insectes et animaux nuisibles pour la faire capturer.
- Si vous avez des chauves-souris dans votre grenier, communiquez avec le bureau le plus proche du Ministry of Environment [ministère de l'Environnement] pour demander conseil ou visitez son site Web à

www.env.gov.bc.ca/epd/ipmp/publications/brochures/bats.htm (en anglais).

- Si vous voyagez pendant un mois ou plus dans un pays en voie de développement où le virus de la rage est souvent présent chez différents animaux, envisagez de vous faire vacciner contre la rage avant votre départ. Demandez conseil à une clinique de voyage.
- Si vous êtes attaqué ou mordu par un quelconque animal à l'extérieur de la C.-B., vous devriez consulter un médecin au sujet d'un traitement préventif de la rage, peu importe depuis combien de temps vous avez été mordu.
- Si on vous administre des injections antirabiques dans un autre pays après une exposition au virus de la rage, vous devriez obtenir des renseignements sur les produits utilisés, y compris des copies des étiquettes de l'immunoglobuline et des vaccins. Montrez-les à votre infirmière de la santé publique ou à votre médecin en C.-B., pour vous assurer que ces produits sont adéquats. Envisagez de revenir au Canada pour consulter un médecin.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles de chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
AN AGENCY OF THE PROVINCIAL HEALTH SERVICES AUTHORITY